

# Note explicative relative à la demande de dérogation de destruction d'une espèce protégée : Le Goéland leucophée

## 1) contexte géographique et écologique

Situé au sud-est du site Vaccarès, ce vaste ensemble de milieux naturels est situé au sud-est de l'île de Camargue dans la continuité de l'hydrosystème Vaccarès. Il s'étend sur plus de 6500 ha et comprend pour partie des milieux aquatiques et terrestres dominés par l'eau douce le long de l'ancien bras du Rhône, et pour partie de vastes ensembles lagunaires et dunaires à proximité de la mer Méditerranée, en bordure du golfe de Beauduc.

Les avancées successives des lignes de rivage ont construit sur ce site de vastes ensembles de cordons dunaires, qui ont peu à peu isolé une partie des étangs et des lagunes.

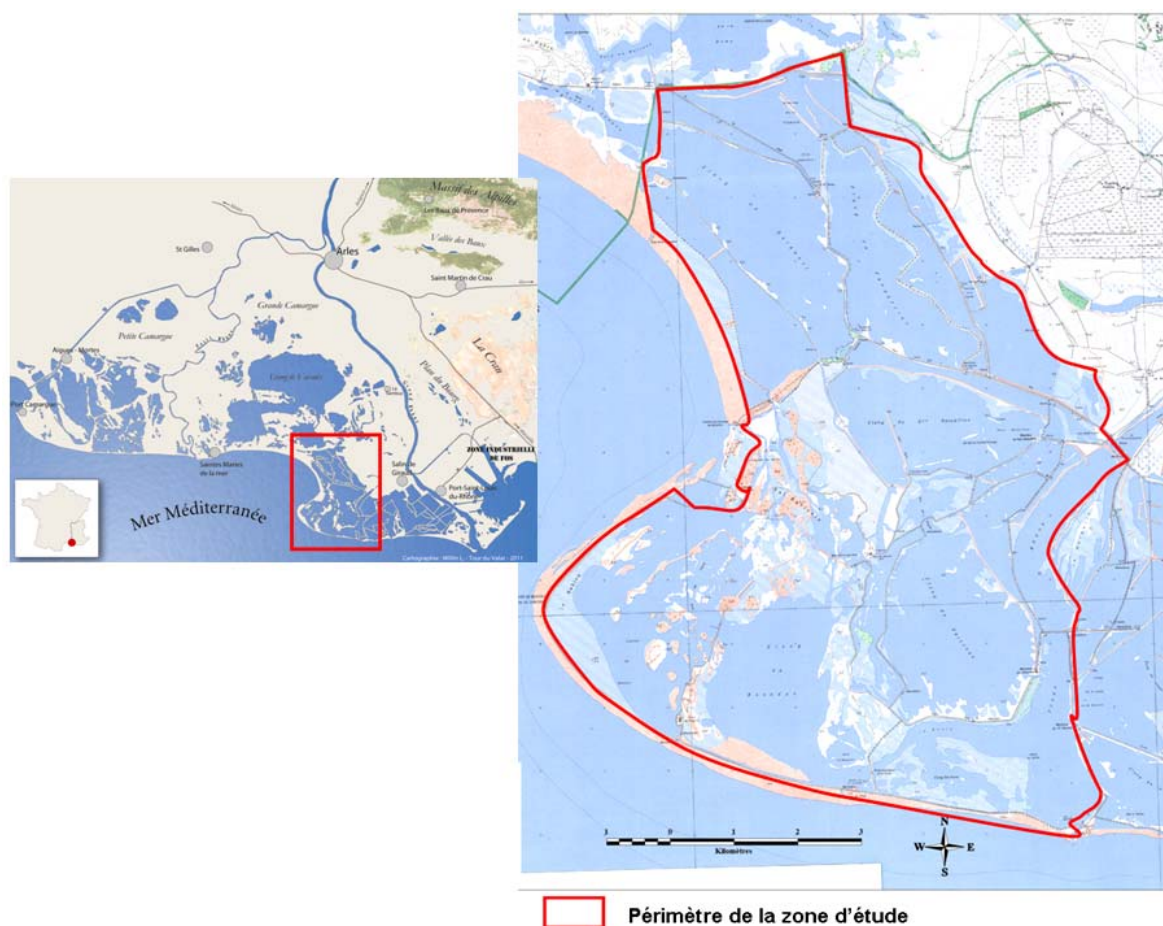


Figure 1 : situation géographique du site

L'avifaune est très riche avec 296 espèces inventoriées sur le site, auxquelles s'ajoutent 16 espèces recensées sur la partie maritime. Parmi celles-ci, 200 espèces d'oiseaux sont régulières et 64 sont nicheurs certains. Les grandes lagunes jouent un rôle important pour les limicoles en particulier lors des migrations pré-nuptiales et l'hivernage ainsi que pour l'hivernage des anatidés.

Des îlots et des vestiges de digues permettent la reproduction de populations importantes de laro-limicoles (sternes, avocettes, goélands, gravelots, chevaliers...) et d'anatidés comme le Tadorne de Belon.

Un nouvel îlot a été construit en 2014 dans le cadre d'un programme life (life mc-salt) pour favoriser la reproduction des espèces de laro limicoles. Cet îlot, situé dans l'étang des anciens salins de la vignolle, est entretenu chaque année avec un apport de sable coquiller qui facilite l'installation des oiseaux. L'entretien et le suivi de cet îlot a été financé par un autre programme life (life envol). Ces actions sont primordiales pour améliorer le statut de ces espèces. En effet, le déclin des effectifs de laro-limicoles coloniaux est causé notamment par la disparition des îlots de reproduction, la compétition avec le Goéland leucophée, le dérangement des colonies, l'urbanisation et la fréquentation du littoral, associés à de faibles succès de reproduction. La viabilité de ces espèces est dépendante de l'existence d'îlots de nidification favorables à leur installation (notamment augmentation de la productivité grâce à l'isolement vis-à-vis des prédateurs).



Figure 2 : îlot de la vignolle en 2020, occupé par 6 espèces différentes d'oiseaux coloniaux, cumulant plus de mille couples

Depuis 2015, l'îlot a accueilli chaque année plusieurs centaines de couples d'oiseaux parmi les espèces suivantes : sterne naine, sterne caugek, sterne pierregarin, sterne hansel, goéland railleur, mouette rieuse, mouette mélanocéphale, avocette élégante. Le site répond pleinement aux objectifs fixés par les deux programmes life.

## 2) Espèce visée

L'espèce ciblée est le Goéland leucophée, *Larus michahellis*.

Espèce protégée, il n'est cependant pas considéré comme patrimonial de par son abondance et son impact sur les autres espèces. Opportuniste et montrant une grande capacité d'adaptation, il s'alimente de manière très varié (poissons, déchets, charognes, œufs et poussins, etc.) et peut nicher sur des supports variés contrairement aux autres espèces qui nécessitent des conditions particulières (par exemple des îlots nus à substrat coquillier isolé dans l'eau). Quasiment disparu au début du XXème siècle, il est devenu très abondant voire surabondant localement. Un comptage triennal des effectifs de la côte méditerranéenne française est effectué, le dernier en 2018 comptait plus 9000 couples. Cette espèce hivernant sur site, les couples s'installent en hiver et les premières pontes commencent à la fin de l'hiver (mars). Au retour de migrations des autres espèces, les couples sont déjà sur nids et entrent en compétition avec les autres espèces. Certaines colonies arrivent malgré tout à s'installer mais les œufs et poussins seront alors prédatés par le goéland. C'est une des premières causes du déclin des espèces patrimoniales.

### 3) protocole d'intervention

1 à 2 couples peuvent s'installer sur l'îlot des anciens de la Vignolle.

Voici les opérations que nous envisageons en cas d'installation de l'espèce :

1. Destruction des nids dès le cantonnement des individus sur les îlots
2. Destruction des œufs par destruction physique.

Les interventions seront réalisées par les agents de la Tour du Valat et du parc régional de Camargue en charge de la surveillance et de la gestion et du suivi du site. Les agents sont des gardes du littoral.

Pour la tour du valat : Antoine Arnaud

Pour le Parc naturel régional de Camargue : Sylvain Ceyte

### 4) périodicité et durée de l'intervention

Les interventions auront lieu chaque année de mars à Juin de 2021 à 2024.

### 5) tableau récapitulatif

Localisation	Etangs et Marais des anciens Salins de Camargue étang des anciens salins de la vignolle Coordonnées géographiques (43°25'22N ; 4°38'37 E)
Espèce cible	Goéland Leucophaea (Larus Micchaelis)
Objectif	Conservation des larvicoles nicheurs
Mode opératoire	Destruction des nids et des oeufs
Nombre de couples visés	Entre 1 et 2
Intervenants	Agents de la tour du valat et du parc régional de camargue

Période d'intervention	Mars-juin
Durée de la demande	2021-2024

## Références

Life + ENVOLL: Journée technique «Aménagement des îlots» Journée technique «Protection des îlots» Résultats de la nidification sur le pourtour méditerranéen 2018 (dernier recensement triennale en Camargue) et 2019 (CEN LR)-Scher O. et S. Lafont (2016). Gestion expérimentale du Goéland leucophée (*Larus michahellis*) sur les sites à larolimicoles patrimoniaux. Bilan du programme 2007-2016. CEN LR & Siel, 42p.

<http://www.mc-salt.eu>

<http://life-envoll.eu/>